

2026

Loi de Finances

Présentation des dispositions de
la loi n°2025-17 du 12 décembre
2025, portant loi de finances
pour l'année 2026



CABINET ZAATIR
Expertise & Conseil

Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de La République Tunisienne

Guide Pratique
Décembre 2025



Note importante

Le présent document a été préparé par Cabinet ZAATIR Expertise & Conseil, Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Il est destiné exclusivement à l'information de nos clients, partenaires et lecteurs.

Les analyses et commentaires qui y figurent sont de nature générale et ne sauraient, en aucun cas, être assimilés à un avis professionnel individualisé, ni se substituer à des consultations juridiques, fiscales ou comptables adaptées à une situation particulière.

En conséquence, Le Cabinet et ses collaborateurs ne sauraient être tenus responsables des décisions ou actions qui pourraient être engagées sur la seule base du présent document.

Avant toute prise de décision, il est vivement recommandé de solliciter l'accompagnement d'un spécialiste qualifié.

L'utilisation du contenu est effectuée sous l'entièvre responsabilité du lecteur.

Equipe Cabinet ZAATIR

- 📞 +216 73 227 804
- ✉️ info.cabinetzaatir@gmail.com
- 📍 57 Rue Victor Hugo Place
Trocadero Sousse
- 🌐 www.cabinetzaatir.com





SOMMAIRE

	PAGE
1. Repères budgétaires & hypothèses (Art. 1 à 12)	4
2. Impôts directs : IRPP / IS / CSS (Art. 22, 35, 38, 56, 87, 91)	5
3. ISF – impôt sur la fortune (Art. 88)	6
4. TVA, droits de consommation & douanes (Art. 16, 17, 18, 19, 29, 33, 36, 40, 44, 46, 47, 62, 64, 68, 72, 73, 75, 80, 104)	7
5. Autres droits & taxes (Art. 20, 30, 31, 49, 60, 66)	10
6. Procédures / contrôle / pénalités (Art. 48, 54, 74)	11
7. Amnisties & régularisations (Art. 69, 50, 82, 58, 59, 63, 70, 77, 78, 84, 93, 99)	12
8. Fonds & financement (Art. 32, 34, 61, 65, 76, 79, 85, 95)	14
9. Social & emploi (Art. 13, 14, 21, 57, 90, 92, 97, 100, 101, 107, 108, 109, 71, 81)	15
10. Mesures transversales (Art. 39, 41, 42, 43, 45, 52, 53, 67, 83, 89, 94, 98, 102, 103, 105)	16



1) Repères budgétaires & hypothèses

Référence: dispositions budgétaires (Art. 1 à 12).

Budget de l'État (LF 2026): 78,03 MDT (vs 77,9 MDT en 2024 ; 71 MDT en 2023).

Recettes fiscales : 47,7 MDT (90,8% des recettes propres ; 60% du budget) vs 45,8 MDT en 2025 et 44 MDT en 2024.

Recettes non fiscales : 4,4 MDT (stagnation vs 2025 ; 4,8 MDT en 2024 ; 5,5 MDT en 2023).

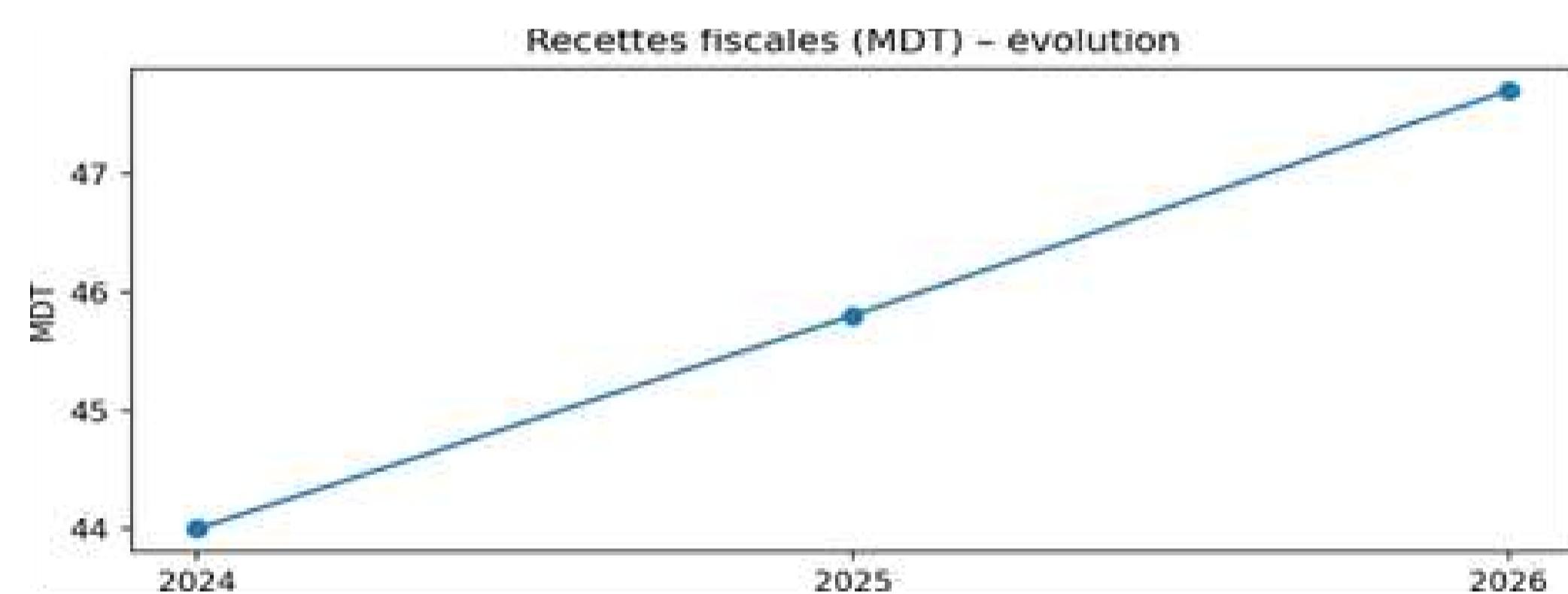
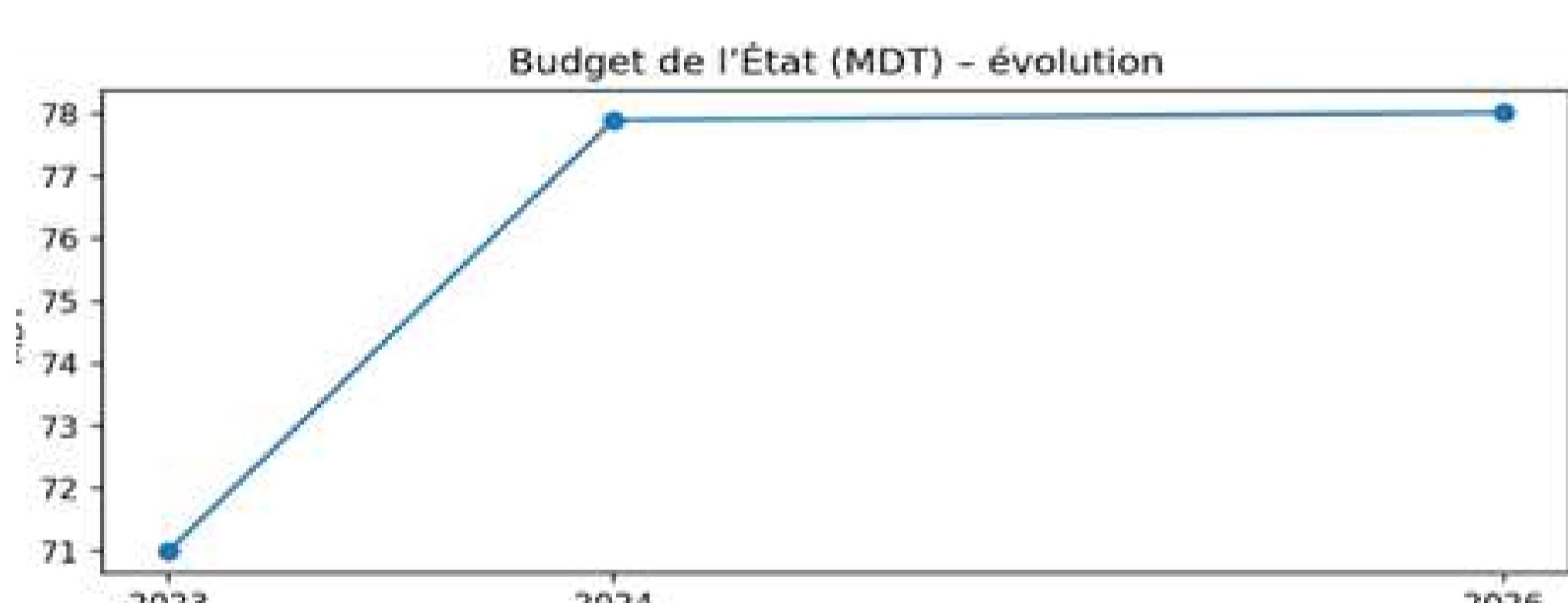
Endettement : dettes à contractualer 27 MDT (28 MDT en 2025 ; 28,2 MDT en 2024 ; 21,9 MDT en 2023). **Dettes extérieures** 6,8 MDT (6,1 en 2025) ; **dettes intérieures** 20,2 MDT (21,9 en 2025).

Facilités de caisse BCT : plafond 11 MDT, remboursement 15 ans dont 3 ans de grâce.

Dépenses : fonctionnement 63,6 MDT (vs 59,8 en 2025 ; 54,5 en 2024) ; investissement 6,3 MDT (vs 5,4 en 2025) ; intérêts 7,2 MDT (vs 6,4 en 2025).

Déficit : 11 MDT (vs 9,8 en 2025 ; 9,6 en 2024).

Hypothèses : croissance 3,3% ; Brent 63,3 USD ; stabilité du dinar. Fonction publique : 687 000 (vs 663 757 en 2025)



Lecture rapide

- **Recettes fiscales en progression positive**
- **Evolution constante du budget de l'Etat**
- **Deficit en hausse de 12% par rapport à 2025**



2) Impôts directs : IRPP / IS / CSS

• **Transport des ouvriers : avantage en nature exonéré IRPP (Article 22)**

Disposition : L'avantage en nature relatif au transport des ouvriers (mise à disposition par l'employeur) est exonéré de l'impôt sur le revenu.

Impact pratique : allège l'assiette IRPP des salariés concernés • favorise la formalisation des navettes/transport

Vigilance : documenter le dispositif (bénéficiaires, trajets, justificatifs) • aligner paie/avantages en nature

• **Allocations 130 TND : Xeroderma et maladie cœliaque (AMEN SOCIAL) (Article 35)**

Disposition : Subvention mensuelle de 130 TND pour Xeroderma (équipements de protection). Allocation 130 TND pour malades cœliaques issus de familles nécessiteuses inscrites AMEN SOCIAL.

Impact pratique : mesure sociale ciblée • peut être intégrée aux dossiers d'accompagnement social

Vigilance : vérifier l'éligibilité AMEN SOCIAL et les pièces médicales

• **Dons : déductibilité IRPP sans plafond (+ régime sociétés) (Article 38)**

Disposition: Déductibilité IRPP sans plafond des dons à l'État, collectivités, établissements publics, sociétés communautaires, UTSS et associations éligibles (dont sportives 500 000 TND de revenu annuel). Pour les sociétés : sans plafond uniquement pour dons à l'UTSS et aux sociétés communautaires.

Impact pratique : outil d'optimisation IRPP via dons éligibles • cadrage plus restrictif pour sociétés

Vigilance : sécuriser reçus/attestations • vérifier statut et conditions des associations bénéficiaires

• **Rentes viagères : déduction progressive (Article 56)**

Disposition : Déduction de 25% sur les rentes viagères (puis 30% en 2027, 40% en 2028, 50% en 2029).

Impact pratique : baisse graduelle de la charge fiscale des bénéficiaires • utile en simulations pluriannuelles

Vigilance : bien qualifier la nature de la rente (viagère)

• **IFO : imposition forfaitaire optionnelle (CA < 100 000 TND) (Article 91)**

Disposition : Régime optionnel pour contribuables au réel par nature d'activité (cafés, mécanique, boucherie, pâtisserie...). IFO : 4 000 TND si CA 50 000 ; 5 000 TND si 50 000 < CA 100 000. Réduction 50% villages/campagne. Non soumission au contrôle fiscal pendant 6 ans, sauf contrôle croissance non justifiée de la richesse ou autres revenus.

Impact pratique : simplification et visibilité de l'impôt • réduction du risque de contrôle sur la période (avec exceptions) Vigilance : simuler IFO vs réel avant option (marge/charges/TVA) • ne pas confondre 'pas de contrôle' et absence de toute vérification

• **CSS : prorogation des taux jusqu'au 31/12/2026 (Article 87)**

Disposition : Maintien des taux CSS : 0,5% (personnes physiques) et 3% (sociétés) jusqu'au 31 décembre 2026.

Impact pratique : maintien du coût fiscal additionnel • à intégrer dans budgets et acomptes 2026

Vigilance : vérifier assiette et obligations déclaratives selon profil



3) ISF – impôt sur la fortune

• Transformation en impôt sur la fortune (ISF) + taux (Article 88)

Disposition : Transformation de l'impôt sur la fortune immobilière en ISF. Taux : 0,5% si fortune entre 3 et 5 M TND ; 1% audelà de 5 M TND. Sous réserve des conventions de nondouble imposition : non résidents imposés sur avoirs en Tunisie ; résidents sur avoirs en Tunisie et à l'étranger.

Impact pratique : extension potentielle de la base taxable • nécessite inventaire patrimonial structuré

Vigilance : vérifier conventions fiscales • documenter valorisations et dettes déductibles

Assiette – exclusions prévues : domicile principal (et meuble rattaché) ; biens professionnels ; voitures < 12 CV ; dépôts banques/établissements financiers/Poste.





4) TVA, droits de consommation & douanes

1. Santé & sécurité sociale

Agence nationale des médicaments : suspension TVA achats locaux (Article 16) Disposition : Suspension de TVA sur achats locaux de l'Agence nationale des médicaments.

Impact pratique : allègement des coûts d'approvisionnement

Vigilance : périmètre et procédure à préciser par textes d'application

Santé militaire : suspension TVA à l'import d'équipements médicaux (Article 17)

Disposition : Suspension TVA sur importations d'équipements médicaux par les entités de santé militaire.

Impact pratique : réduction du coût des équipements

Vigilance : qualification de l'importateur et formalités douanières

Compte de diversification : extension aux médicaments spéciaux (Article 18)

Disposition : Extension au financement de médicaments spéciaux non pris en charge par le régime de base, en plus du financement des caisses.

Impact pratique : améliore le financement de certains traitements

Vigilance : attendre liste des médicaments et modalités

CNSS : suspension TVA achats pour cliniques & CAO (Article 19)

Disposition : Suspension TVA sur achats de la CNSS au profit de ses cliniques et du centre d'appareillage (CAO).

Impact pratique : réduction coûts d'exploitation

Vigilance : conserver justificatifs d'affectation

2. Industrie, export & grands projets

Huile d'olive : intrants d'emballage (douane 0% + TVA suspendue) (Article 29)

Disposition : Exonération douane et suspension TVA sur intrants d'emballage d'huile d'olive, sous présentation d'un plan annuel visé par le Ministère de l'Industrie.

Impact pratique : soutien au conditionnement et à l'export

Vigilance : anticiper visa du plan annuel • traçabilité des intrants

CPG : exonérations import + suspension TVA locale (Article 40)

Disposition : Exonération droits de douane et TVA à l'import sur biens/équipements/moyens de transport d'exploitation ; suspension TVA sur achats locaux.

Impact pratique : baisse coûts d'investissement/exploitation

Vigilance : définir précisément 'biens et moyens d'exploitation'

Coopération internationale : TVA suspendue limitée aux projets d'intérêt national (Article 44)

Disposition : Suspension TVA (dons/crédits affectés) limitée aux projets déclarés d'intérêt national par décret, réalisés par/pour l'État, collectivités, entreprises/établissements publics et GMG. Associations et instances constitutionnelles exclues.

Impact pratique : recentre l'avantage sur projets publics prioritaires

Vigilance : attendre décret ; sécuriser éligibilité avant engagement

3. Énergie, batteries & mobilité

Batteries lithium : TVA 7% + intrants exonérés (non fabriqués localement) (Article 46)

Disposition : TVA réduite à 7% et exonération des intrants de batteries lithium non fabriqués localement.

Impact pratique : soutien à la filière stockage/électromobilité

Vigilance : vérifier liste des intrants éligibles



Hybrides rechargeables/utilitaires/transport : exonération droit de consommation + TVA 7%; microhybrides : -50% (Article 47)

Disposition : Exonération du droit de consommation pour hybrides rechargeables, utilitaires et véhicules de transport de personnes, avec application d'un taux TVA 7% selon modalités. Microhybrides : réduction 50% du droit de consommation.

Impact pratique : baisse du coût d'acquisition pour certaines motorisations

Vigilance : définitions techniques et modalités à suivre

Panneaux solaires : droit de douane rétabli à 30% (Article 62)

Disposition : Abrogation du régime préférentiel : rétablissement d'un droit de douane de 30%.

Impact pratique : hausse potentielle des coûts import

Vigilance : recalibrer budgets projets ENR ; vérifier alternatives

4. Papier, matériaux & santé visuelle

SNCPA : suspension TVA intrants + papier scolaire exonéré TVA (Article 64)

Disposition : Suspension TVA sur équipements/intrants de production de papier acquis par SNCPA. Papier destiné aux livres/cahiers scolaires exonéré TVA.

Impact pratique : soutien à la production et aux fournitures scolaires

Vigilance : définir le périmètre 'papier scolaire'

Panneaux aluminium : exonération droits de douane (Article 68) Disposition : Exonération des panneaux en aluminium des droits de douane. Impact pratique : réduction coût import

Vigilance : vérifier nomenclature douanière

Lunettes de vue : droits de douane 43% → 10% (Article 72)

Disposition : Réduction des droits de douane sur lunettes de vue de 43% à 10%.

Impact pratique : baisse attendue des prix import

Vigilance : vérifier la classification des produits concernés

5. Équipements ENR & culture

Équipements contrôle énergie/ENR : exemption droits de douane (Article 73)

Disposition : Exemption douane sur équipements de contrôle de l'énergie et ENR + matières premières/produits semifinis adaptés à leur fabrication.

Impact pratique : soutien à l'industrialisation ENR

Vigilance : dossier technique de conformité à préparer

Cinéma/audiovisuel : TVA 7% + exonération douane sur équipements (Article 75)

Disposition : TVA 7% pour équipements d'enregistrement acquis par entreprises agréées ; exonération douane pour équipements destinés aux activités culturelles/audiovisuelles (entreprises et startups).

Impact pratique : incitation à l'investissement culturel

Vigilance : conditions d'agrément et procédure à suivre

6. Social & agriculture

Handicap : suspension TVA + droits (équipements de projets) (Article 33)

Disposition : Suspension TVA, droits de consommation et droits à l'import sur équipements nécessaires à des projets portés par des personnes handicapées.

Impact pratique : réduit le coût d'entrée à l'activité

Vigilance : constituer dossier (projet, équipements, bénéficiaire)

Associations Xeroderma/autisme : avantages sur bus & véhicules 8/9 places (Article 36)

Disposition : Exonération TVA et droit de consommation sur bus et véhicules 8/9 places pour associations d'assistance Xeroderma/autisme (handicapés/personnes sans soutien familial).

Impact pratique : facilite la mobilité des associations

Vigilance : vérifier statut de l'association et la procédure



Aliments de bétail : exonération douane + TVA suspendue (produits listés) (Article 80)

Disposition : Exonération douane et suspension TVA sur pierres à lécher (³40% cendre) et poudre de lait pour alimentation de bétail.

Impact pratique : allègement coûts intrants agricoles

Vigilance : respect des caractéristiques techniques (teneur, nature)

Voiture handicap : extension TRE (donation) + plafond 150 000 TND (Article 104)

Disposition : Extension de l'avantage à la donation par TRE même sans lien de parenté ; plafond valeur voiture porté à 150 000 TND (au lieu de 100 000).

Impact pratique : plus de bénéficiaires, plafond rehaussé

Vigilance : preuves de donation et conditions administratives





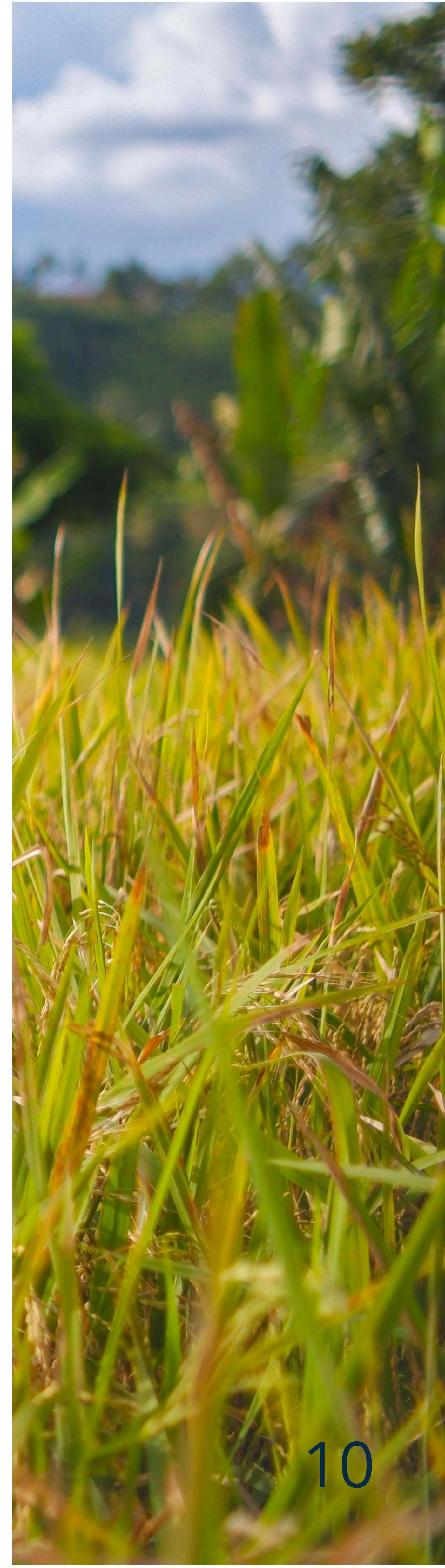
5) Autres droits & taxes

Série de nouveaux droits/timbres/contribution sectorielle (Article 20)

Disposition: Droit d'enregistrement 20 TND sur cahiers des charges ; timbre 100 millimes sur recharges téléphoniques ³ 5 TND ; taxe jeux téléphone/SMS 30%®40% ; timbre factures grandes surfaces (1,5 TND pour 50-100;2TND au delà); contribution 4% du bénéfice imposable (banques/financiers/assurances/telcos/concessionnaires auto, applicable aussi au bénéfice 2025) ; droit 2 TND/jour de location de voiture (déclaration mensuelle par agences).

Impact pratique : impact direct sur facturation/caisses et secteurs ciblés

Vigilance : paramétrier systèmes de caisse/ERP • vérifier assiette de la contribution 4%



Crédits petits agriculteurs/pêcheurs : exonération enregistrement & timbre (Article 30)

Disposition : Exonération des droits d'enregistrement et de timbre sur contrats de crédit au profit des petits agriculteurs et pêcheurs.

Impact pratique : réduit le coût d'accès au crédit

Vigilance : justifier la qualité de bénéficiaire

Pommes de terre : exonération de certains droits (2% + 1%) (Article 31)

Disposition : Exonération du droit sur les légumes (2%) et du droit calamités naturelles (1%) sur la pomme de terre.

Impact pratique : allègement sectoriel sur produit de base

Vigilance : vérifier produits/codes concernés

Mutations & Sukuk : ajustements droits (Article 49)

Disposition : Droit de mutation/partage des immeubles non immatriculés : 1%. Actes de mutation dans une émission de Sukuk : droit fixe 200 TND (au lieu de 100).

Impact pratique : clarifie coût des opérations

Vigilance : statut d'immatriculation ; documentation Sukuk

Taxe protection environnement : extension (7% du HT) (Article 60)

Disposition : Extension à certains produits (tissus, conteneurs en polyéthylène...) de la taxe environnement : 7% du prix HT.

Impact pratique : augmentation de charge sur produits ciblés

Vigilance : répercussion prix et conformité facturation

Taxe unique transports routiers : réduction élargie au transport agricole (Article 66)

Disposition : La réduction (véhicules/remorques de tracteurs agricoles appartenant à des agriculteurs) est élargie au transport de tout produit lié à l'activité agricole.

Impact pratique : assouplissement favorable au secteur

Vigilance : justifier usage agricole effectif



6) Procédures / contrôle / pénalités

Actes immobiliers déposés hors délai : droit à 3% (sans majoration annuelle) (Article 48)

Disposition : Droit exigible sur actes de mutation déposés tardivement : 3%, sans majoration de 10% par an auparavant appliquée.

Impact pratique : assouplit le coût du retard

Vigilance : respect des délais reste la règle

Cessions : abrogation de l'interdiction liée au cash > 5 000 TND (Article 54)

Disposition : Abrogation de l'interdiction de conclure des cessions (immeubles, fonds de commerce, matériel de transport) si paiement en espèces audelà de 5 000 TND.

Impact pratique : suppression d'une contrainte formelle

Vigilance : traçabilité financière et obligations AML demeurent

Export : relevés bancaires acceptés pour justifier le rapatriement (Article 74)

Disposition : Les relevés bancaires sont acceptés dans la procédure de justification du rapatriement des revenus d'exportations.

Impact pratique : simplifie la constitution des dossiers

Vigilance : concordance relevés-factures-encaissements





7) Amnisties & régularisations

Amnistie pénalités sur dettes fiscales (conditions & dates) (Article 69)

Disposition : Abandon pénalités(contrôle/retard/poursuite) pour dettes constatées avant 01/01/2026; ou accords/notifications avant 20/06/2025 (déclarations échues avant 31/10/2025) ; ou jugements constatés avant 01/06/2026. Étendue TCL/taxe hôtelière/taxe licences. Exclusion : créances avec calendrier antérieur. Condition : payer totalité ou établir échéancier 5 ans au plus tard 30/06/2026 + 1ère échéance.

Impact pratique : fort levier de régularisation à coût réduit

Vigilance : calendriers antérieurs exclus ; respecter strictement les dates

Déclarations rectificatives : abandon pénalités si paiement du principal (Article 69)

Disposition : Pénalités/frais abandonnés pour déclarations rectificatives échues avant 31/10/2025, déposées 01/01-30/09/2025, sous paiement du principal au dépôt (y compris après contrôle/notification).

Impact pratique : incite à corriger et solder rapidement

Vigilance : s'assurer du paiement du principal au dépôt

Biens meubles saisis (>5 ans) : régularisation douanière (Article 50)

Disposition : Régularisation au plus tard 30/09/2026 ; sinon paiement droits/taxes + amende 20%.

Impact pratique : fenêtre de sortie pour dossiers anciens

Vigilance : identifier biens et préparer dossier tôt

Biens en fourrières : régularisation par paiement 30% (Article 82)

Disposition : Paiement 30% au plus tard 31/12/2027, conditionné par main levée / reçu transaction / jugement définitif.

Impact pratique : réduction forte du coût de récupération

Vigilance : sécuriser les pièces conditionnelles

Agriculture (années sinistrées) : exonérations & abandon pénalités (Article 58)

Disposition : Exonération loyers et factures d'eau des années sinistrées ; abandon pénalités de retard ; paiement de 10% de la dette restante (selon conditions).

Impact pratique : assainissement ciblé secteur agricole

Vigilance : documenter catégories bénéficiaires et années sinistrées

Dettes agricoles : restructuration obligatoire par les banques (Article 59)

Disposition : Restructuration sur fonds propres + abandon pénalités de retard.

Impact pratique : allègement pour petits débiteurs

Vigilance : modalités pratiques à suivre avec banques

PME – BFPME : abandon intérêts de retard (paiement ou rééchelonnement) (Article 63)

Disposition : Jusqu'au 31/12/2026 : 100% abandon si paiement du principal ; ou 50% si rééchelonnement 7 ans + 2 ans de grâce.

Impact pratique : assainit impayés BFPME

Vigilance : vérifier conditions 'difficultés économiques'

Clients BTS (dettes >10 ans) : consolidation + -50% intérêts de retard (Article 70)

Disposition : Consolidation sur 7 ans (grâce 6 mois) au taux initial + abattement 50% des intérêts de retard.

Impact pratique : réduit charge et facilite régularisation

Vigilance : qualifier l'ancienneté (>10 ans au 31/12/2025)

FOPRODI : abandon pénalités + rééchelonnement participations (Article 77)

Disposition : Abandon pénalités sur participations non cédées après 15 ans ; rééchelonnement principal (max 7 ans) avec intérêt 3% (nouveaux promoteurs) ou taux d'adjudication (PME).

Impact pratique : clarifie la sortie de participations anciennes

Vigilance : analyser dossier juridique (cession, calendrier)



Créances non fiscales : abandon intérêts/frais + rééchelonnement (Article 78)

Disposition : Abandon intérêts/frais et rééchelonnement du principal (montants réclamés par ministères, domaine public maritime, taxe établissements dangereux, loyers).

Impact pratique : normalisation des créances non fiscales

Vigilance : vérifier date exacte et modalités dans textes d'exécution

Marchés publics : abandon pénalités retard (réception provisoire 2022–2026) (Article 84)

Disposition : Abandon des pénalités de retard pour marchés avec réception provisoire 2022–2026. Impact

pratique : soulagement pour adjudicataires

Vigilance : conserver preuve de réception et période

Hôpitaux publics : amnistie dettes anciennes + rééchelonnement (Article 93)

Disposition : Amnistie pour cartes de soin (dettes >10 ans et 1 500 TND). Abandon intérêts de retard + rééchelonnement du principal (hors accidents route et violences).

Impact pratique : allègement social et assainissement

Vigilance : vérifier exclusions

Vignettes : abandon 2022–2024 sous condition (Article 99)

Disposition : Abandon taxe de circulation 2022–2024 si paiement des vignettes 2025 et 2026 au plus tard le 31/12/2026.

Impact pratique : rattrapage à coût réduit

Vigilance : respect de la condition de paiement





8) Fonds & financement

Ligne handicap : prolongation 31/12/2027 + montant 5@10 MDT (Article 34)

Disposition : Crédits sans intérêt 10 000 TND, remboursables sur 8 ans dont 2 ans de grâce, pour activités tous secteurs.

Impact pratique : renforce inclusion économique

Vigilance : suivre l'opérateur financier et critères d'accès

Fonds promotion handicap (CNSS) : retenue 1% (Article 32)

Disposition : Retenue 1% sur indemnités (accidents route et travail), fonds géré par la CNSS.

Impact pratique : financement pérenne de l'inclusion

Vigilance : modalités de gouvernance à venir

Fonds cinéma/audiovisuel : contributions + crédits (Article 61)

Disposition : Redevance 1,75% CA fournisseurs internet ; 1% valeur import supports numériques et téléphones ; ressources pub + tickets cinéma. 50% du fonds dédié à l'octroi de crédit bancaire.

Impact pratique : financement sectoriel structurant

Vigilance : impact sur contributeurs (telcos/importateurs)

Fonds des eaux : +50 millimes/m³ (embouteillage) (Article 65)

Disposition : Contribution additionnelle au profit d'un fonds finançant les interventions des associations d'usagers des domaines irrigués (modalités non précisées).

Impact pratique : nouvelle contribution sectorielle

Vigilance : attendre modalités d'application

Pêche : fonds repos biologique étendu (Article 76)

Disposition : Extension à l'indemnisation accidents de travail, décès et disparition des pêcheurs.

Impact pratique : renforce protection sociale du secteur

Vigilance : modalités d'indemnisation à suivre

Fonds santé animale : indemnisation maladies/épidémies (Article 79)

Disposition : Taxe 1% CA importateurs d'équipements/produits de laboratoire (production animale) ; quotepart 1% marge BCT vaccins/médicaments ; timbre à définir ; budget État.

Impact pratique : gestion des risques sanitaires

Vigilance : timbre non défini ; préciser assiette et recouvrement

Lignes PME & startups (LF 2025) prorogées jusqu'au 31/12/2026 (Article 85)

Disposition : Maintien des lignes 7 MDT et 3 MDT pour appui PME/startups.

Impact pratique : continuité du soutien au financement

Vigilance : suivre critères d'éligibilité et opérateur

Fonds justice environnementale & DD : contribution 1% bénéfices (modalités attendues) (Article 95)

Disposition : Contribution 1% bénéfices (extractives, transformation industrielle, carrières), sous réserve de modalités.

Impact pratique : nouvelle charge potentielle

Vigilance : attendre modalités ; analyser impact fiscal



9) Social & emploi

Prise en charge cotisation patronale (recrutement privé – diplômés) (Article 13)

Disposition : À partir du 01/01/2026 : l'État prend en charge la cotisation patronale de sécurité sociale pour le recrutement de diplômés, de manière dégressive sur 5 ans.

Impact pratique : réduit le coût d'embauche • incitation à recruter

Vigilance : conditions d'éligibilité et justificatifs CNSS

Fonds national de l'emploi : compétences demandeurs d'emploi & étudiants (Article 14)

Disposition : Financement de projets/mécanismes de développement des compétences (demandeurs d'emploi, étudiants en fin de cycle).

Impact pratique : améliore l'employabilité

Vigilance : modalités/programmes à préciser

FOPROLOS : extension au logement et à l'accès propriété (Article 21)

Disposition : Soutien à la construction/logements/lotissements (AFH, SPROLOS, SNIT) + soutien aux salariés pour accéder à la propriété/copropriété.

Impact pratique : renforce le financement du logement

Vigilance : vérifier dispositifs et conditions

Fonction publique – mesures de recrutement/régularisation (effectivité conditionnée par textes et dotations) : Art. 57, 90, 92, 97, 100, 101, 107, 108, 109.

Allocation 150 TND – enfants diabétiques (AMEN SOCIAL) (Article 71)

Disposition : Allocation 150 TND pour l'acquisition d'un moniteur de glucose en continu (familles nécessiteuses inscrites).

Impact pratique : soutien ciblé au suivi médical

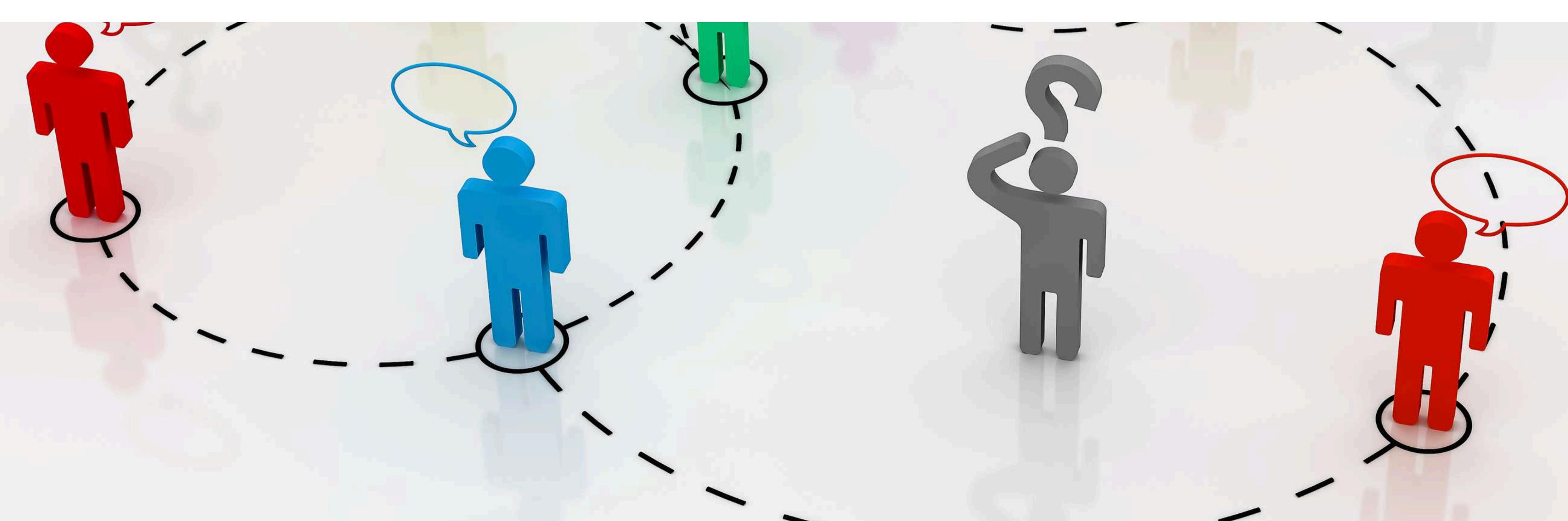
Vigilance : justificatifs AMEN SOCIAL + médicaux

Allocation 150 TND – enfants autistes (AMEN SOCIAL) (Article 81)

Disposition : Allocation 150 TND (familles nécessiteuses inscrites).

Impact pratique : aide sociale directe

Vigilance : vérifier l'éligibilité et la procédure





10) Mesures transversales

Dotations conseils régionaux : périmètre élargi (Article 39)

Disposition : Extension des secteurs couverts par les dotations (responsabilité sociétale) selon la LF 2026.

Impact pratique : élargissement des champs d'intervention

Vigilance : préciser le secteur ajouté et les critères

Office du commerce & STS : abandon de dettes fiscales constatées (Article 41-42)

Disposition : Mesure d'appui de l'État via abandon de dettes fiscales constatées.

Impact pratique : soutien sectoriel

Vigilance : suivre impacts budgétaires et modalités

Entités publiques : exonération de la taxe sur requêtes/injonctions (Article 43)

Disposition : Exonération de la taxe instaurée par LF 2024 (ordonnances sur requêtes et injonctions de payer) pour État/collectivités/EP administratifs.

Impact pratique : réduit le coût des procédures pour le public

Vigilance : champ exact des actes à vérifier

FTE : prise en charge de 3 points d'intérêt (taux TMM+3,5%) (Article 45)

Disposition : Prise en charge de 3 points d'intérêt sur crédits bancaires (efficacité énergétique/ENR) et crédits BTS (taxis/autoécoles pour véhicules électriques).

Impact pratique : réduit le coût du financement des projets énergie

Vigilance : procédure d'accès et plafonds à suivre

TRE : simplification (quittance d'impôt & déclarations) (Article 52)

Disposition : Exonération de certaines pièces fiscales pour permis de construire, immatriculation voitures, enregistrement baux ; exonération des 3 dernières déclarations pour achat immeubles/fonds de commerce.

Impact pratique : réduit frictions administratives pour TRE

Vigilance : s'assurer de la reconnaissance du statut TRE





BNA : 30% du financement annuel réservé à la production agricole (Article 89)

Disposition : Obligation de réserver 30% du volume de financement annuel, avec taux préférentiel fixé par BCT.

Impact pratique : accès au crédit agricole facilité

Vigilance : suivre l'effectivité et produits bancaires



Congé création de projet (fonctionnaires) : 3 ans + renouvellement jusqu'à 3 ans (Article 94)

Disposition : Congé de 3 ans, renouvelable annuellement pour une période totale de 3 ans supplémentaires.

Impact pratique : encourage l'entrepreneuriat

Vigilance : conditions RH et obligations de reprise

Comptes en devises pour résidents : cadre annoncé (Article 98)

Disposition : Comptes non débiteurs ; alimentation par transferts/ intérêts/ allocation touristique ; débits pour paiements et voyages ; intérêts imposés à 0,01% (mise en œuvre dépendante de la réglementation de change).

Impact pratique : facilite certains paiements en devises si appliqué

Vigilance : attendre instructions et compatibilité change

Retraite députés : base élargie + rétroactivité + exonération des montants dus (Article 102–103)

Disposition : Intégration de toutes indemnités dans la base de cotisation, effet rétroactif, exonération des montants dus au titre de la réforme.

Impact pratique : mesure spécifique au régime des députés

Vigilance : modalités de calcul à vérifier

Drones agricoles : possibilité d'importation et d'usage (Article 105)

Disposition : Possibilité d'importation et d'usage de drones à finalité agricole (procédures potentiellement lourdes).

Impact pratique : ouvre la voie à l'agriculture de précision

Vigilance : anticiper autorisations et conformité



11) Checklist actions

Action prioritaire	Pourquoi	Référence
Paie : transport ouvriers	Sécuriser exonération IRPP + paramétrage paie	Art. 22
Dons	Mettre à jour l'éligibilité + archivage justificatifs	Art. 38
IFO	Identifier clients éligibles et simuler option	Art. 91
CSS	Intégrer prorogation dans budgets 2026	Art. 87
ISF	Inventaire patrimonial + valorisations	Art. 88
Efacturation	Projet conformité SI/ERP	Art. 53
Amnisties	Scanner portefeuilles dettes et préparer régularisation	Art. 69
Biens saisis / fourrières	Fenêtres de régularisation	Art. 50
Vignettes	Condition de paiement pour abandon 2022-2024	Art. 99





Contact Us



+216 73 227 804



info.cabinetzaatir@gmail.com



www.cabinetzaatir.com

Ce document a été préparé avec soin par Cabinet ZAATIR Expertise & Conseil, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Il est conçu pour informer – et, nous l'espérons, éclairer – nos clients, partenaires et lecteurs.

Même si nous aimons partager notre expertise, les informations présentées ici restent générales. Elles ne remplacent donc pas un accompagnement personnalisé.

Ainsi, Cabinet ZAATIR et ses collaborateurs ne sauraient être tenus responsables des décisions prises uniquement sur la base de ce document.

Avant toute action importante, nous vous recommandons vivement de consulter un professionnel qualifié. L'utilisation de ce contenu relève donc de la responsabilité du lecteur.

Avec toute notre bienveillance,

L'équipe Cabinet ZAATIR

